

**Mise à jour
Évaluation et Rapport
de situation du COSEPAC**

sur la

Mouette rosée
Rhodostethia rosea

au Canada



MENACÉE
2007

COSEPAC
COMITÉ SUR LA SITUATION DES
ESPÈCES EN PÉRIL
AU CANADA



COSEWIC
COMMITTEE ON THE STATUS OF
ENDANGERED WILDLIFE
IN CANADA

Les rapports de situation du COSEPAC sont des documents de travail servant à déterminer le statut des espèces sauvages que l'on croit en péril. On peut citer le présent rapport de la façon suivante :

COSEPAC 2007. Évaluation et Rapport de situation du COSEPAC sur la Mouette rosée (*Rhodostethia rosea*) au Canada – Mise à jour. Comité sur la situation des espèces en péril au Canada. Ottawa. vii + 27 p. (www.registrelep.gc.ca/Status/Status_f.cfm).

Rapports précédents :

COSEPAC. 2001. Évaluation et Rapport de situation du COSEPAC sur la Mouette rosée (*Rhodostethia rosea*) au Canada – Mise à jour. Comité sur la situation des espèces en péril au Canada. Ottawa. vi + 14 p. (www.registrelep.gc.ca/Status/Status_f.cfm).

ALVO, R., D. MCRAE, S. HOLOHAN et G. DIVOKY. 1996. Update COSEWIC status report on the Ross's Gull *Rhodostethia rosea* in Canada. Committee on the Status of Endangered Wildlife in Canada. Ottawa. 1-14 p.

MACEY, A. 1981. COSEWIC status report on the Ross's Gull *Rhodostethia rosea* in Canada. Committee on the Status of Endangered Wildlife in Canada. Ottawa. 1-20 p.

Note de production :

Le COSEPAC aimerait remercier Richard Knaption qui a rédigé le rapport de situation sur la Mouette rosée (*Rhodostethia rosea*) au Canada, en vertu d'un contrat avec Environnement Canada. Marty Leonard, coprésidente du Sous-comité de spécialistes des oiseaux du COSEPAC, a supervisé le présent rapport et en a fait la révision.

Pour obtenir des exemplaires supplémentaires, s'adresser au :

Secrétariat du COSEPAC
a/s Service canadien de la faune
Environnement Canada
Ottawa (Ontario)
K1A 0H3

Tél. : 819-953-3215
Télec. : 819-994-3684
Courriel : COSEWIC/COSEPAC@ec.gc.ca
<http://www.cosepac.gc.ca>

Also available in English under the title COSEWIC Assessment and Update Status Report on the Ross's Gull *Rhodostethia rosea* in Canada.

Illustration de la couverture :
Mouette rosée — Photo par Christian Artuso.

©Sa Majesté la Reine du chef du Canada, 2007
N° de catalogue CW69-14/14-2007F-PDF
ISBN 978-0-662-09312-1



Papier recyclé



COSEPAC
Sommaire de l'évaluation

Sommaire de l'évaluation – Avril 2007

Nom commun

Mouette rosée

Nom scientifique

Rhodostethia rosea

Statut

Menacée

Justification de la désignation

Cette espèce est présente au Canada en petit nombre et en très peu d'emplacements. Parmi les menaces qui pèsent sur elle, on compte les perturbations dans certaines aires de reproduction et des modifications dans le régime des glaces et de la neige liées aux changements climatiques.

Répartition

Nunavut, Manitoba

Historique du statut

Espèce désignée « préoccupante » en avril 1981. Réexamen et confirmation du statut en avril 1996. Réexamen du statut : l'espèce a été désignée « menacée » en novembre 2001 et en avril 2007. Dernière évaluation fondée sur une mise à jour d'un rapport de situation.



COSEPAC Résumé

Mouette rosée *Rhodostethia rosea*

Information sur l'espèce

La Mouette rosée (*Rhodostethia rosea*) est une petite mouette au vol flottant qui ressemble à une sterne. Elle se distingue par une queue en biseau, des dessous d'ailes gris et un étroit collier noir encerclant entièrement la tête semblable à celle d'une colombe. Les deux sexes sont similaires. Lorsque l'oiseau arbore son plumage nuptial, sa tête et son corps se teintent d'une couleur rosée, plus vive sur son ventre et sa poitrine. En vol, le gris foncé sous les ailes contraste avec une large bande blanche sur la bordure postérieure des ailes. Les oiseaux immatures ont des rémiges primaires noires et une large bande noire diagonale traversant l'aile intérieure, ce qui forme un large triangle noir sur l'aile arrière, et une large bande noire sur la queue.

Répartition

La Mouette rosée est une espèce arctique à répartition circumpolaire. Elle se reproduit principalement dans le nord-est de la Sibérie, mais de petites colonies éparses sont également observées au Groenland, sur l'archipel des Svalbard et dans les régions arctiques et subarctiques du Canada. Au Canada, il n'y a que quatre sites de nidification connus, trois au Nunavut et un au Manitoba. L'aire de répartition hivernale est méconnue, mais les populations hivernent probablement le long de la banquise dans le nord de la mer de Béring et dans la mer d'Okhotsk, et dans les eaux libres de l'Arctique.

Habitat

La Mouette rosée se reproduit dans une grande variété d'habitats de l'Arctique, de la toundra marécageuse aux récifs de gravier. Tous les sites sont proches de l'eau et bon nombre se trouvent à proximité de colonies de Sternes arctiques (*Sterna paradisaea*). Les sites utilisés à Churchill, au Manitoba, se caractérisent par la présence de monticules coiffés d'herbes, de lichens et de saules herbacés, et de basses terres couvertes d'herbes et de carex où se trouvent de petites mares et quelques lacs peu profonds. Les sites de nidification occupés sur les îles Cheyne et dans le détroit de Penny se trouvaient sur des récifs de gravier bas situés à proximité de polynies, lesquelles attirent les oiseaux lorsqu'elles s'ouvrent à la fin du printemps.

Biologie

On pense que la Mouette rosée atteint la maturité sexuelle au cours de sa deuxième année. Les conditions climatiques ont une incidence sur le moment de la nidification. Au Canada, les mauvaises conditions climatiques printanières de certaines années pourraient même dissuader les oiseaux de se reproduire. Les nids peuvent être une dépression dans la terre (une coupe), une coupe de mousse, ou être situés dans des buttes de carex des prés. La couvée compte généralement 3 œufs. Les 2 parents couvent pendant 21 à 22 jours, et les oisillons quittent le nid 20 jours environ après l'éclosion. Les nids sont souvent éloignés les uns des autres et ils se trouvent au sein de colonies de Sternes arctiques. Ils sont habituellement jusqu'à 8 par colonie et n'ont jamais dépassé le nombre de 20.

Les œufs et les oisillons sont la proie de prédateurs aviaires et mammifères, et le succès de la reproduction est faible. Les mouettes se nourrissent en mer, sans doute de manière opportuniste, de petits poissons et d'invertébrés, ainsi que d'insectes pendant la saison de reproduction.

Déplacements et dispersion

Après la reproduction, les Mouettes rosées se dirigent vers le nord pour atteindre l'océan Arctique et il semble qu'elles exploitent les glaces à la dérive et le rebord de la plate-forme continentale jusqu'au pôle Nord tant que la présence d'eaux libres le leur permet. On observe une forte migration automnale vers l'est, vers les aires d'alimentation de la mer de Beaufort au-delà de la pointe Barrow, en Alaska, et un mouvement de retour vers l'ouest s'amorce au début de l'hiver, avec le gel de l'océan et les possibilités de s'alimenter le long de la banquise.

Taille et tendances des populations

Selon des recensements menés dans les aires de nidification de la Sibérie, la population de Mouettes rosées compterait environ 50 000 individus et est considérée vulnérable/apparemment non en péril (*vulnerable/apparently secure*), et n'est pas menacée à l'échelle mondiale. Le peu d'information disponible ne permet pas de déterminer si la population mondiale reste stable. Au cours des 30 dernières années, il y aurait eu une augmentation importante du nombre de Mouettes rosées signalées au sud des aires d'hivernage traditionnelles, par exemple dans les îles Britanniques, en Islande, dans le sud du Canada et aux États-Unis à l'extérieur de l'Alaska.

Au Canada, la Mouette rosée est présente en petites populations éparpillées dans le Bas-Arctique et dans l'Extrême-Arctique, et la population reproductrice totale connue chaque année s'établissait entre 0 et 10 couples. La population de Churchill a compté entre 1 et 5 couples depuis 1980, la colonie des îles Cheyne a atteint un maximum de 20 individus lorsque 6 couples et 8 oiseaux individuels étaient présents en 1978, et on pense que 10 individus (5 couples) pouvaient occuper l'île sans nom dans le détroit de Penny en 2005. En 2006, 3 couples ont été observés à nouveau sur l'île sans nom (G. Gilchrist, comm. pers.; Pearson *et al.*, 2006).

Facteurs limitatifs et menaces

Les forages pétroliers dans les mers de Beaufort et de Tchoukotka sont une menace potentielle vu les importantes concentrations automnales d'oiseaux dans la mer de Beaufort. Les sites de nidification canadiens sont relativement éloignés et ne sont donc pas vulnérables aux développements industriels, à l'heure actuelle. Cela dit, il y a dans l'Arctique canadien d'importantes réserves connues de pétrole et de gaz qui pourraient être exploitées à l'avenir.

Vu la rapidité avec laquelle les changements climatiques affectent l'Arctique, toute espèce tributaire adaptée à cette région devrait être considérée comme visée par une menace imminente. Les régimes annuels des glaces et de la neige sont probablement d'importants facteurs limitatifs qui influencent chaque année la décision de se reproduire, la présence d'eaux libres à proximité du site de nidification étant essentielle. On ignore quels effets les changements climatiques pourraient avoir sur l'écologie de reproduction de la Mouette rosée.

Les perturbations anthropiques sur les sites de nidification ont poussé certains oiseaux à abandonner leur nid, et il existe encore sans doute un marché noir pour les œufs de Mouettes rosées. Le succès de l'envol est faible, l'hypothermie étant souvent mentionnée comme cause fréquente de mortalité chez les oisillons.

Importance de l'espèce

En raison de sa rareté, la Mouette rosée est très attirante pour les ornithologues, ce qui a insufflé un nouvel élan économique à la collectivité (voir Churchill). La chasse à la Mouette rosée à des fins de subsistance est probablement négligeable au Canada.

Protection actuelle

La Mouette rosée a été désignée espèce menacée par le COSEPAC en novembre 2001. Il est interdit en vertu de la *Loi sur les espèces en péril* (LEP) d'endommager ou de détruire la résidence (= nid) de la Mouette rosée. L'espèce et sa résidence sont protégées en vertu de la *Loi de 1994 sur la Convention concernant les oiseaux migrants*. La collecte d'adultes, d'oisillons ou d'œufs est interdite. La chasse à la Mouette rosée est également interdite en Russie. L'espèce bénéficie également d'une certaine protection en vertu de la *Loi sur les parcs nationaux* du Canada et de la zone de conservation spéciale de Churchill.



HISTORIQUE DU COSEPAC

Le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) a été créé en 1977, à la suite d'une recommandation faite en 1976 lors de la Conférence fédérale-provinciale sur la faune. Le Comité a été créé pour satisfaire au besoin d'une classification nationale des espèces sauvages en péril qui soit unique et officielle et qui repose sur un fondement scientifique solide. En 1978, le COSEPAC (alors appelé Comité sur le statut des espèces menacées de disparition au Canada) désignait ses premières espèces et produisait sa première liste des espèces en péril au Canada. En vertu de la *Loi sur les espèces en péril* (LEP) promulguée le 5 juin 2003, le COSEPAC est un comité consultatif qui doit faire en sorte que les espèces continuent d'être évaluées selon un processus scientifique rigoureux et indépendant.

MANDAT DU COSEPAC

Le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) évalue la situation, au niveau national, des espèces, des sous-espèces, des variétés ou d'autres unités désignables qui sont considérées comme étant en péril au Canada. Les désignations peuvent être attribuées aux espèces indigènes comprises dans les groupes taxinomiques suivants : mammifères, oiseaux, reptiles, amphibiens, poissons, arthropodes, mollusques, plantes vasculaires, mousses et lichens.

COMPOSITION DU COSEPAC

Le COSEPAC est composé de membres de chacun des organismes responsable des espèces sauvages des gouvernements provinciaux et territoriaux, de quatre organismes fédéraux (le Service canadien de la faune, l'Agence Parcs Canada, le ministère des Pêches et des Océans et le Partenariat fédéral d'information sur la biodiversité, lequel est présidé par le Musée canadien de la nature), de trois membres scientifiques non gouvernementaux et des coprésidents des sous-comités de spécialistes des espèces et du sous-comité des connaissances traditionnelles autochtones. Le Comité se réunit au moins une fois par année pour étudier les rapports de situation des espèces candidates.

DÉFINITIONS

Espèce sauvage	Espèce, sous-espèce, variété ou population géographiquement ou génétiquement distincte d'animal, de plante ou d'une autre organisme d'origine sauvage (sauf une bactérie ou un virus) qui est soit indigène du Canada ou qui s'est propagée au Canada sans intervention humaine et y est présente depuis au moins cinquante ans.
Disparue (D)	Espèce sauvage qui n'existe plus.
Disparue du pays (DP)	Espèce sauvage qui n'existe plus à l'état sauvage au Canada, mais qui est présente ailleurs.
En voie de disparition (VD)*	Espèce sauvage exposée à une disparition de la planète ou à une disparition du pays imminente.
Menacée (M)	Espèce sauvage susceptible de devenir en voie de disparition si les facteurs limitants ne sont pas renversés.
Préoccupante (P)**	Espèce sauvage qui peut devenir une espèce menacée ou en voie de disparition en raison de l'effet cumulatif de ses caractéristiques biologiques et des menaces reconnues qui pèsent sur elle.
Non en péril (NEP)***	Espèce sauvage qui a été évaluée et jugée comme ne risquant pas de disparaître étant donné les circonstances actuelles.
Données insuffisantes (DI)****	Une catégorie qui s'applique lorsque l'information disponible est insuffisante (a) pour déterminer l'admissibilité d'une espèce à l'évaluation ou (b) pour permettre une évaluation du risque de disparition de l'espèce.

* Appelée « espèce disparue du Canada » jusqu'en 2003.

** Appelée « espèce en danger de disparition » jusqu'en 2000.

*** Appelée « espèce rare » jusqu'en 1990, puis « espèce vulnérable » de 1990 à 1999.

**** Autrefois « aucune catégorie » ou « aucune désignation nécessaire ».

***** Catégorie « DSIDD » (données insuffisantes pour donner une désignation) jusqu'en 1994, puis « indéterminé » de 1994 à 1999. Définition de la catégorie (DI) révisée en 2006.



Environnement Canada
Service canadien de la faune

Environment Canada
Canadian Wildlife Service

Canada

Le Service canadien de la faune d'Environnement Canada assure un appui administratif et financier complet au Secrétariat du COSEPAC.

Mise à jour
Rapport de situation du COSEPAC

sur la

Mouette rosée
Rhodostethia rosea

au Canada

2007

TABLE DES MATIÈRES

INFORMATION SUR L'ESPÈCE	3
Nom et classification.....	3
Description morphologique	3
Description génétique	4
RÉPARTITION	4
Aire de répartition mondiale.....	4
Aire de répartition canadienne.....	5
Statut ailleurs au Canada	8
Zone d'occurrence et zone d'occupation	9
HABITAT	9
Besoins en matière d'habitat.....	9
Tendances en matière d'habitat.....	10
Protection et propriété	10
BIOLOGIE	11
Cycle vital et reproduction	11
Prédateurs.....	11
Alimentation	11
Recherche de nourriture	12
Physiologie	12
Déplacements et dispersion	12
Migration.....	13
Relations interspécifiques.....	13
Adaptabilité.....	13
TAILLE ET TENDANCES DES POPULATIONS	14
Activités de recherche	14
Abondance	14
Fluctuations et tendances.....	17
Effet d'une immigration de source externe.....	17
FACTEURS LIMITATIFS ET MENACES	17
Activités industrielles	17
Changements climatiques	18
Perturbations anthropiques.....	18
Destruction de l'habitat	19
IMPORTANCE DE L'ESPÈCE	19
CONNAISSANCES TRADITIONNELLES AUTOCHTONES	19
PROTECTION ACTUELLE OU AUTRES DÉSIGNATIONS DE STATUT.....	19
RÉSUMÉ TECHNIQUE.....	21
REMERCIEMENTS ET EXPERTS CONTACTÉS.....	23
SOURCES D'INFORMATION	24
SOMMAIRE BIOGRAPHIQUE DU RÉDACTEUR DU RAPPORT	27

Liste des figures

Figure 1. Sites connus de reproduction de la Mouette rosée au Canada.....	7
---	---

INFORMATION SUR L'ESPÈCE

Nom et classification

Nom français : Mouette rosée
Nom anglais : Ross's Gull
Nom scientifique : *Rhodostethia rosea*

Autre nom commun : Mouette de Ross (Burger et Gochfeld, 1996)
Ancien nom (anglais) : Ross' Gull

Classification : Classe – Aves
Ordre – Charadriiformes
Sous-ordre – Lari
Famille – Laridés
Genre – *Rhodostethia*
Espèce – *rosea*

Le genre est monotypique et il n'y a aucune sous-espèce connue.

Taxinomie : *Larus roseus* MacGillivray, 1824 : presqu'île Melville, Canada. Le premier spécimen de Mouette rosée a été capturé par Sir James Clark Ross en 1823. Sous la gouverne des capitaines William Parry et John Ross, Ross a consacré 15 ans (1818 – 1833) à la recherche du passage du Nord-Ouest. La Mouette rosée est demeurée une énigme jusqu'en 1905, alors que l'explorateur russe Sergius Buturlin découvrait des aires de nidification de l'espèce le long de la rivière Kolyma, en Sibérie (Blomqvist et Elander, 1981; Bechet *et al.*, 2000).

Les relations taxinomiques semblent plutôt obscures. La Mouette rosée ressemble à la Mouette pygmée (*Larus minimus*) pour ce qui est de la taille et de la séquence du plumage, mais les deux espèces ont un plumage adulte très différent. Les analyses morphométriques suggèrent qu'il s'agit d'un dérivé ancien d'un laridé primitif ou à coiffe (Burger et Gochfeld, 1995).

Description morphologique

La Mouette rosée (*Rhodostethia rosea*) est une petite mouette au vol flottant qui ressemble à une sterne. Elle se distingue des autres mouettes similaires par sa queue en biseau, le dessous de ses ailes gris et son collier noir autour de la nuque. Les deux sexes sont de la même taille et leur plumage est identique. Lorsque l'oiseau arbore son plumage nuptial, sa tête et son corps se teintent d'une couleur rosée, plus vive sur son ventre et sa poitrine. Cette couleur rosée pâlit avec le temps, mais est toujours évidente chez les oiseaux adultes en octobre. Le mince collier noir encercle la tête qui ressemble à celle d'une colombe. En vol, le gris foncé sous les ailes contraste avec une large bande blanche sur la bordure postérieure des ailes. Les pieds sont rouges et le bec est noir. Les adultes non reproducteurs n'arborent pas de collier noir ni de teinte rosée et

présentent une couronne gris pâle et des taches noires autour des yeux, ainsi qu'une petite tache auriculaire noire. Les oiseaux immatures ont des rémiges primaires noires et une large bande noire diagonale traversant l'aile intérieure, ce qui forme un large triangle noir sur l'aile arrière, et une large bande noire sur la queue.

Le plumage des juvéniles est brun foncé, leur ventre est blanc et les plumes sur le dos sont foncées avec un bord plus pâle, ce qui leur donne une apparence écailleuse. Le dessus de la tête est foncé, la gorge et la ligne de l'œil sont blanches et la queue est blanche avec des points noirs sur les rémiges secondaires étalées. Une bande noire évidente est présente en travers des ailes et forme sur le dos un M visible lorsque l'oiseau est en vol. On observe une tache noire derrière l'œil et les jambes de l'oiseau sont brun pâle. Pendant le premier hiver (plumage de base), le dos est gris pâle, la tête et les parties inférieures sont blanches et les yeux sont entourés de noir, et un point noir est présent derrière les yeux. Les couleurs de la queue, de la partie haute de l'aile et des jambes sont similaires à celles des juvéniles. Pendant le premier été (plumage nuptial), l'oiseau ressemble à un adulte avec des ailes immatures.

La Mouette rosée mesure entre 29 et 32 cm de longueur, pèse de 120 à 250 g et a une envergure d'aile de 82 à 92 cm. Les dimensions de la Mouette rosée sont semblables à celles de la Mouette de Sabine (*Xema sabinii*) et de la Mouette de Bonaparte (*L. philadelphia*).

Description génétique

Royston *et al.* (2006) utilisent les séquences d'ADN mitochondrial de ND4, ND4L, 12S et 16S pour étudier l'étendue du flux génétique au sein des colonies de Mouettes rosées et de Mouettes blanches (*Pagophila eburnea*). Les résultats préliminaires indiquent que la diversité génétique de la Mouette rosée est plus grande que celle de la Mouette blanche.

RÉPARTITION

Aire de répartition mondiale

La Mouette rosée est principalement une espèce arctique et subarctique dont la répartition est circumpolaire (Macey, 1981). Les individus de cette espèce s'accouplent en Russie et nichent localement et peut-être irrégulièrement au Groenland, dans l'archipel Svalbard et au Canada (Burger et Gochfeld, 1996). Les aires de reproduction de l'espèce se trouvent principalement dans le nord-est de la Sibérie, de la péninsule de Taïmyr jusqu'à la rivière Kolyma, à l'est (Macey, 1981), mais également sur l'île Spitzberg, dans l'archipel Svalbard, en Norvège, sur la péninsule Peary Land et dans la baie Disko, au Groenland, ainsi que dans le nord du Canada (Rand, 1947; Blomqvist et Elander, 1981; Alvo *et al.*, 1996; Béchet *et al.*, 2000; Mallory *et al.*, 2006). L'aire de répartition hivernale est encore méconnue, mais les populations hivernent probablement le long de la banquise dans le bassin du Pacifique, entre la baie Anadyr

et l'île St. Lawrence, dans le nord de la mer de Béring, le long des deux côtes de la péninsule du Kamtchatka, dans le nord de la mer d'Okhotsk jusqu'à l'île Sakhaline et au sud des Kouriles, et dans les eaux libres de l'Arctique (NatureServe, 2005).

Il y aurait eu au cours des 30 dernières années une augmentation importante du nombre de Mouettes rosées signalées au sud des aires d'hivernage traditionnelles. L'espèce est maintenant observée presque chaque année dans les îles Britanniques, avec un maximum de 8 individus en 2002 (British Birds Rarities Committee, 2006). En Islande, 40 enregistrements ont été faits jusqu'en 2002, la majorité au cours des 10 dernières années (Icelandic Rarities Committee, 2002). Enfin, environ 25 enregistrements ont été faits dans les 48 États inférieurs des États-Unis, tous depuis le célèbre enregistrement de Newburyport, au Massachusetts, en 1975 (BirdWeb, 2006). Même si l'on tient compte de variables comme une meilleure sensibilisation et l'augmentation du nombre d'ornithologues, le nombre de Mouettes rosées observées dans le nord de l'Atlantique semble avoir réellement augmenté, ce qui laisse croire à un glissement dans les habitudes d'hivernage d'une partie de la population sibérienne.

Aire de répartition canadienne

Il y a 4 sites de reproduction connus au Canada, 3 au Nunavut et 1 près de Churchill, au Manitoba (figure 1).

Îles Cheyne

Les îles Cheyne (76° 18'N, 97° 30'O) (site ZICO NU 049) sont 3 îles de taille similaire orientées nord-sud et séparées l'une de l'autre par environ 2 kilomètres d'eaux libres. Les îles Cheyne (nord, centre et sud) se trouvent à 5 kilomètres au large de la côte est de l'île Bathurst, près de la baie Reindeer. Les 3 îles présentent un relief émoussé (au plus 3 mètres au-dessus du niveau de la mer) et sont composées de matières alluviales. Elles sont situées du côté ouest du détroit de Penny et plusieurs polynies se forment en mai ou en juin du côté est de ce détroit (MacDonald, 1978).

Île Prince-Charles

Un nid de Mouettes rosées a été découvert dans la portion nord-ouest de l'île Prince-Charles, au Nunavut (68° 13'N, 76° 29'O), le 8 juillet 1997 (Bechet *et al.*, 2000). Cette intéressante découverte a été réalisée à seulement 200 km de l'endroit où Ross a capturé le spécimen type en juin 1823 sur la côte est de la péninsule de Melville. Des Mouettes rosées individuelles auraient peut-être été identifiées sur la côte sud-est de l'île Prince-Charles en 1984 (A. J. Gaston, comm. pers., cité dans Bechet *et al.*, 2000). L'île Prince-Charles est une grande île de 9 521 km² (3 676 mi²) au relief émoussé. Elle est située dans le [bassin Foxe](#), au large de la côte ouest de l'[île de Baffin](#), dans la [région de Qikiqtaaluk, Nunavut, Canada](#).
<http://www.answers.com/topic/prince-charles-island>

Détroit de Penny

Une colonie jusque-là inconnue de 4 et possiblement de 5 couples nicheurs a été découverte sur une île sans nom du détroit de Penny en 2005 (75° 08'N, 96° 30'O) (Mallory *et al.*, 2006). Cet emplacement se trouve à seulement 80 km des sites de nidification des îles Cheyne. La superficie de l'île est d'environ 3 km².

Manitoba

La première observation de l'espèce au Manitoba a été celle d'un adulte photographié à Churchill entre le 18 et le 23 juin 1978 (Manitoba Avian Research Committee, 2003). En 1980, 3 nids ont été repérés (58° 47'N, 94° 12'O) (Chartier et Cooke, 1980). Entre 1980 et 1995, les Mouettes rosées nichaient presque annuellement dans les environs de Churchill (Alvo *et al.*, 1996; Manitoba Avian Research Committee, 2003; R. F. Koes, comm. pers., 2006; site ZICO MB 003). Depuis, la nidification est devenue sporadique, seulement quelques oiseaux individuels ayant été signalés certaines années et jusqu'à 4 certaines autres, notamment en 2005. Des activités de nidification ont été signalées de manière continue le long de la rivière Churchill, en amont de l'endroit où prend fin la route d'Hydro Manitoba. Au total, 5 nids y auraient été observés en 2002, quoique les emplacements des nids ont généralement été gardés secrets après le milieu des années 1980 (R. Koes, comm. pers., 2006).

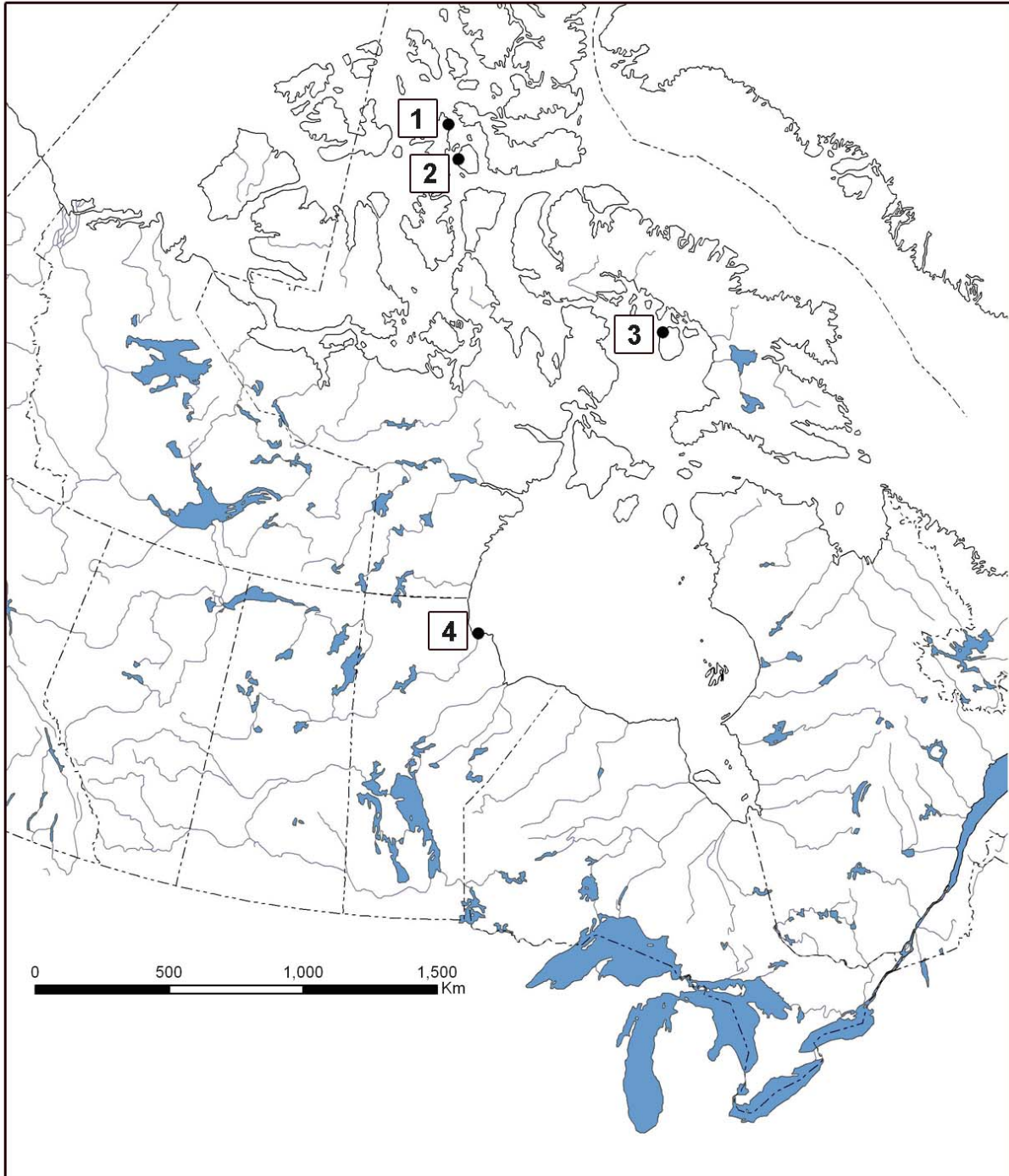


Figure 1. Sites connus de reproduction de la Mouette rosée au Canada. Les sites, en commençant par le haut, sont : 1. îles Cheyne, 2. île sans nom dans le détroit de Penny, 3. île Prince-Charles, 4. secteur de Churchill. Adaptation de la base de données d'Environnement Canada (Edmonton).

Au nombre des enregistrements estivaux effectués ailleurs que sur les sites du Nunavut dans l'Arctique canadien, on compte 6 spécimens arborant leur plumage nuptial observés sur l'île Seymour, au Nunavut (76°08'N, 101°03'O), en 1974 et en 1975 (CMNAV 60081, 60082, 60083, S2074, S584, S845) (Macey, 1981; M. Gosselin, comm. pers., 2006). Des oiseaux ont été observés en 1973 près de la rivière McConnell, au Nunavut (Macey, 1981; Alvo *et al.*, 1996), ainsi que sur les péninsules de Boothia et de Melville, et sur les îles Cornwallis, Prince Leopold et Broughton (Godfrey, 1986). Un enregistrement d'une Mouette rosée fait sur les îles Meighen s'est révélé erroné (Macey, 1981; Alvo *et al.*, 1996).

Parmi les autres enregistrements estivaux effectués au Nunavut, il y a un signalement dans la East Bay, sur l'île de Southampton, en 2000 (Stenhouse *et al.*, 2001), un sous-adulte dans la baie de Cambridge, le 28 juin 1994 (Alvo *et al.*, 1996), et un oiseau observé le 28 juin 2000 en train de chasser un Labbe à longue queue (*Stercorarius longicaudus*) (J. Richards, comm. pers., 2006). Dans l'Arctique canadien, une Mouette rosée femelle a sans doute été observée le 14 juin 1985 dans la baie de l'Arctique (73° 01'N, 85 07'O), sur l'île de Baffin, par Glen Williams (CMNAV 86167; M. Gosselin, comm. pers., 2006).

Statut ailleurs au Canada

Territoires du Nord-Ouest : les enregistrements dans les Territoires du Nord-Ouest sont remarquablement peu nombreux, surtout compte tenu de la migration automnale de la Mouette rosée le long de la côte nord de l'Alaska. L'espèce a été signalée dans la région du delta du Mackenzie et pourrait être présente sur les sites Taglu et Niglintgak (A. Thompson, comm. pers., 2006; Initiative de planification de la gestion intégrée dans la mer de Beaufort, 2002). Il n'y a toutefois aucun spécimen connu ni aucun enregistrement documenté de Mouettes rosées dans les Territoires du Nord-Ouest (J. Hines, comm. pers., 2006), ni dans aucune portion spécifique de ces territoires, comme dans la région désignée des Inuvialuit (K. Thiesenhausen, comm. pers.; Pearson *et al.*, 2006).

Colombie-Britannique : il existe un enregistrement, soit un oiseau filmé et photographié à la pointe Clover, Victoria, Colombie-Britannique, le 27 octobre et le 9 novembre 1966 (D. Fraser, comm. pers., 2006).

Ontario : le premier enregistrement pour l'Ontario subarctique a été fait entre le 14 et le 23 mai 1983 à Moosonee. Il s'agissait d'un adulte migrant apparemment aux côtés de Mouettes de Bonaparte (*L. philadelphia*) (Abraham, 1984). Une Mouette rosée a été signalée sur la rivière Winisk en août 2004 (D. Sutherland, comm. pers., 2006). Cet enregistrement est intéressant en raison de la présence apparente d'habitats de reproduction convenables, comme des lacs marécageux de la taïga bordés de carex (*Sterna paradisaea*) et accueillant des colonies de Sternes arctiques, dans le secteur de Peawanuck et ailleurs dans les basses-terres de la baie d'Hudson. Cela dit, les recherches considérables menées dans la région n'ont produit aucun résultat (D. Sutherland, comm. pers., 2006). Ailleurs en Ontario, quelques signalements ont été

faits dans le secteur des Grands Lacs inférieurs, comme à Port Weller, lac Ontario, et à la pointe Pelée, lac Érié.

Québec : au Québec, la présence de la Mouette rosée est occasionnelle (D. Banville, comm. pers., 2006). Seulement cinq enregistrements ont été faits dans cette province, trois en mai et en juin, et deux en novembre et en décembre, à Sainte-Anne-des-Monts en 1976, à Metabetchouan en 1991, à Chambly en 1994 et en 1995, et à Bergeronnes en 1995 (David, 1996).

Alberta, Saskatchewan, Nouveau-Brunswick et Île-du-Prince-Édouard : il n'y a aucun enregistrement connu de Mouettes rosées dans ces provinces et la présence de l'espèce y est hypothétique (Semenchuk, 1992; Smith, 1996).

Nouvelle-Écosse : quatre enregistrements ont été faits en Nouvelle-Écosse; en décembre 1987 et en juin 1988 à la levée de Canso, en juillet 1995 à l'île Madame et en décembre 1995 au cap Chebucto (I. McLaren, comm. pers., 2006).

Terre-Neuve-et-Labrador : un adulte arborant son plumage de base a été abattu au large de l'île Fogo, à Terre-Neuve, le 18 décembre 1976 (CMNAV 70031) (emplacement noté : « Seal Cove ») (Godfrey, 1986; M. Gosselin, comm. pers., 2006; P. Linegar, comm. pers., 2006). Les autres enregistrements sont : un oiseau à son premier été à Trepassey en mai 1985, un adulte ou peut-être un oiseau à son deuxième hiver photographié à Stephenville en janvier 1986 en train de s'alimenter dans un cours d'eau recevant des eaux usées, un adulte à 3 km au nord de l'Anse-aux-Meadows en septembre 1986 et un adulte arborant son plumage estival dans le port de ce village en août 1991, un adulte à Cow Head Harbour en décembre 1991 et un adulte arborant son plumage nuptial près de Ramea Harbour en juin 1993 (P. Linegar, comm. pers., 2006).

Zone d'occurrence et zone d'occupation

La zone d'occurrence, en calculant la superficie de tous les sites de nidification, est de 300 000 km² (voir la figure 1). La zone d'occupation, en calculant un rayon de 50 km autour de chacun des quatre sites de nidification connus, est de 31 000 km².

HABITAT

Besoins en matière d'habitat

On sait que la Mouette rosée se reproduit dans une variété d'habitats, les plus courants étant les milieux humides marécageux et la toundra boréale et subarctique (Blomqvist et Elander, 1981). La Mouette rosée niche également dans la toundra de l'Extrême-Arctique et sur les récifs de gravier (Macey, 1981; Bechet *et al.*, 2000). Les sites de nidification doivent permettre l'accès à des étendues d'eaux libres, comme des lacs, des étangs, des polynies et des ouvertures dans la banquise, et se trouvent souvent à proximité de colonies de Sternes arctiques (Macey, 1981; Béchet *et al.*, 2000).

En Russie, les habitats principaux sont des endroits où la neige qui fond sur la toundra recouvrant le pergélisol crée un terrain boueux et marécageux accueillant des mares peu profondes parsemées de carex (*Carex*) et de mousses, et de petits îlots bas où poussent de petits arbres comme l'aulne (*Alnus*) et le saule (*Salix*) (Cramp *et al.*, 1983; Densley, 1991). Tous les sites sont situés près de l'eau et bon nombre se trouvent à proximité de colonies de Sternes arctiques et parfois de nids d'oiseaux de rivage de taille moyenne, comme le Chevalier arlequin (*Tringa erythropus*) et le Combattant varié (*Philomachus pugnax*). Les sites utilisés dans la région de Churchill sont évidemment similaires à ceux des habitats de basses terres du Kolyma, en Russie. Ils se caractérisent par la présence de monticules coiffés d'herbes, de lichens et de saules herbacés, et de terres basses couvertes d'herbes et de carex accueillant de petites mares et quelques lacs peu profonds (Chartier et Cooke, 1980; Macey, 1981; Alvo *et al.*, 1996).

Sur les îles Cheyne, au Nunavut, les nids étaient posés sur des îles basses faites de gravier d'environ 400 m de longueur et 1 m de hauteur, parsemées d'étangs d'eau douce et de végétation, comme des mousses, soit un habitat de nidification très différent de celui que l'on observe dans la toundra basse dans l'aire de répartition sibérien de l'oiseau ou sur le site de Churchill. Le site de nidification sur l'île sans nom du détroit de Penny se trouvait sur un récif de gravier et à proximité d'une colonie de Sternes arctiques. Un des nids était posé sur la crête du récif (Mallory *et al.*, 2006). Le nid observé sur l'île Prince-Charles se trouvait sur une petite île dans un lac, sur une bosse couverte de mousses et de saules herbacés située dans la zone de transition entre la plaine côtière humide et l'intérieur plus sec de l'île, un secteur qui se caractérise par la présence d'un réseau de lacs de taille moyenne sur un plateau bas se trouvant au-dessus de plages soulevées (Bechet *et al.*, 2000).

Tendances en matière d'habitat

Rien n'indique qu'il y a eu création ou disparition d'habitats de nidification pouvant avoir une incidence sur la nidification de la Mouette rosée. Il est possible que les changements climatiques aient un impact sur la couche de pergélisol, ce qui pourrait changer la structure sous-jacente et la composition de la toundra, et que la hausse du niveau des mers affecte les îles basses faites de gravier.

Protection et propriété

La zone spéciale de conservation de Churchill (35 823,1 ha), désignée en vertu de la *Loi sur la conservation de la faune* du Manitoba, a été créée en vue de conserver et de protéger l'habitat de nidification de la Mouette rosée près de Churchill. Cette zone n'est cependant plus utilisée par la Mouette rosée. Le site de reproduction actuel dans la région de Churchill est plus difficile d'accès, ce qui offre une certaine protection à l'oiseau. Les sites de reproduction du Nunavut sont également protégés en partie en raison de leur éloignement et de leur inaccessibilité.

BIOLOGIE

Cycle vital et reproduction

On pense que la Mouette rosée atteint la maturité sexuelle au cours de sa deuxième année. Les conditions climatiques ont une incidence sur le moment de la nidification. Des éclosions se sont produites au Canada au cours de la deuxième semaine de juin, quoique celles-ci surviennent normalement à la mi-juillet (Macey, 1981). Les mauvaises conditions climatiques printanières de certaines années pourraient dissuader les oiseaux de nicher.

Les nids des Mouettes rosées mesurent environ de 10 à 15 cm de diamètre et peuvent être une dépression dans la terre ou dans la mousse ou être situés dans des buttes de carex des prés (Macey, 1981). Les nids peuvent être bordés de végétation (herbes sèches, mousses, feuilles de saule ou de bouleau, algues) (Macey, 1981) ou non (Mallory *et al.*, 2006). Les œufs sont de couleur olive, tachetés de brun-rouge et mesurent environ 30 mm sur 43-46 mm. Les couvées comptent généralement 3 œufs (écart 1–3) (Macey, 1981; Mallory *et al.*, 2006). Les œufs sont couvés par les 2 parents de 21 à 22 jours et les oisillons s'envolent plus de 20 jours après l'éclosion (Ehrlich *et al.*, 1988).

Les études réalisées sur les colonies de Mouettes rosées dans l'aire de répartition sibérienne (p. ex. Degtyarev *et al.*, 1997) ont produit les résultats suivants. En moyenne 43 m séparaient les nids de leur plus proche voisin, et certains nids étaient séparés par 100 m ou plus ($n = 85$). Les colonies n'ont jamais excédé 29 couples reproducteurs, mais on comptait généralement de 2 à 8 couples. Au cinquième jour, les adultes ont visité les oisillons uniquement pour les nourrir et, après 15 jours, les oisillons étaient nourris seulement 4 fois par jour. À partir de ce moment jusqu'à l'envol, soit à 20 jours environ, la colonie semblait avoir été désertée : les adultes étaient absents, cherchant de la nourriture ailleurs, et les oisillons étaient cachés dans le couvert végétal. Le silence régnait généralement dans les colonies, les cris étant seulement lancés pour prévenir de la présence de prédateurs.

Prédateurs

Les œufs des Mouettes rosées sont la proie du Goéland bourgmestre (*L. hyperboreus*), du Goéland argenté (*L. argentatus*), des labbes (*Stercorarius* spp.), du renard arctique (*Alopex lagopus*), des mustélidés (*Mustela* spp.) et de l'ours blanc (*Ursus maritimus*) (Densley, 1991; Alvo *et al.*, 1996). Les adultes sont chassés par le Faucon pèlerin (*Falco peregrinus*) (Burger et Gochfeld, 1996).

Alimentation

La Mouette rosée se nourrit probablement de manière opportuniste. En mer, les oiseaux cherchent leur nourriture le long de la banquise, où ils se nourrissent principalement de morues polaires (*Boreogadus saida*). En effet, 79 p. 100 des

Mouettes rosées capturées dans la mer de Tchoukotka en septembre et en octobre avaient ingéré de la morue polaire (Divoky, 1976). La Mouette rosée se nourrit aussi fréquemment d'amphipodes, plus particulièrement d'*Apherusa glacialis* (Divoky, 1976), mais également d'une grande variété de proies, notamment des coléoptères, des décapodes, des polychètes, des copépodes, des euphausiacés et des mysidacés. Dans les aires de nidification de la Sibérie, l'oiseau se nourrit principalement d'insectes (Macey, 1981). Bechet *et al.* (2000) ont observé des Mouettes rosées adultes planant à basse altitude au-dessus de l'eau ou marchant le long du rivage, probablement à la recherche d'insectes ou de petits invertébrés, et, à Churchill, les oiseaux ont été observés en train de prendre de petites proies dans des mares (Macey, 1981). On a également observé les Mouettes rosées s'alimentant, probablement de plancton, dans l'écume amenée sur la plage par les vagues et dans des excréments de morses (*Odobenus rosmarus*), et se regroupant autour d'animaux morts (Burger et Gochfeld, 1996).

Recherche de nourriture

Les Mouettes rosées cherchent leur nourriture seules ou en petits groupes, et se joignent à l'occasion aux Mouettes de Sabine et aux phalaropes. Les oiseaux suivent les bateaux qui créent des ouvertures dans la glace pour y capturer des organismes. Les Mouettes rosées atteignent leur nourriture en plongeant dans l'eau du haut des airs, parfois en plantant seulement leur bec dans l'eau et en marchant sur le sol (Burger et Gochfeld, 1996).

Physiologie

Aucune étude n'a été réalisée jusqu'à présent sur la physiologie de la Mouette rosée.

Déplacements et dispersion

Oiseaux ne se reproduisant pas en été

En juillet, les Mouettes rosées non reproductrices, arrivant probablement de leurs aires de reproduction en Russie, atteignent l'océan Arctique, au nord de la Norvège et de la Russie (Hjort *et al.*, 1997). Apparemment, les oiseaux exploitent les glaces à la dérive et le rebord de la plate-forme continentale jusqu'au pôle Nord, tant que la présence d'eaux libres le leur permet. Les mouettes s'associent au rebord de la plate-forme continentale parce qu'elles s'y alimentent des grandes quantités de nutriments qui y sont soulevées. En 1996, Hjort *et al.* (1997) ont observé que la Mouette rosée était l'oiseau le plus commun dans les portions centrales de l'océan Arctique jusqu'à au moins 87° 30'N et que de grandes concentrations étaient présentes dans le gradient bathymétrique situé entre la bordure de la plate-forme continentale et la dépression St. Anna. Meltofte *et al.* (1981) ont également signalé de nombreux oiseaux dans l'océan Arctique en juillet, depuis l'archipel François-Joseph, l'archipel des Svalbard et le Groenland vers le nord jusqu'à 82° 30'.

Migration

La migration automnale vers l'est, passé la pointe Barrow, sur la côte nord de l'Alaska, est connue depuis un certain temps (Fisher et Lockley, 1954; Burger et Gochfeld, 1996), et environ 20 000 oiseaux ont été observés se dirigeant vers l'est, en direction de destinations alors inconnues. Le déplacement vers l'est, de la mer Tchoukotka à la pointe Barrow, est amorcé en août et atteint son point culminant à la fin de septembre. Les Mouettes rosées se dirigent vers leurs aires d'alimentation dans la mer de Beaufort à la fin de septembre ou au début d'octobre. Les oiseaux migrent ensuite vers l'ouest à la fin d'octobre et au début de novembre, sans doute en raison du gel de l'océan et des possibilités d'alimentation le long de la banquise. Les Mouettes rosées se dirigent enfin vers le sud, en passant par le détroit de Béring pour atteindre les mers de Béring et d'Okhotsk (Zubakin et al. 1990; Degtyarev et al., 1997). On ne sait cependant que peu de choses sur les aires d'hivernage de l'espèce.

Relations interspécifiques

Pendant la saison de reproduction, les Mouettes rosées nichent souvent à l'intérieur ou à proximité de colonies de Sternes arctiques, tirant probablement avantage du comportement de harcèlement des prédateurs par les sternes. Les nids situés dans le détroit de Penny se trouvaient à proximité de colonies de Sternes arctiques et parfois de nids de Mouettes de Sabine, cette dernière espèce semblant beaucoup plus agressive envers les humains que la Mouette rosée (Mallory *et al.*, 2006). Toutefois, la Mouette rosée défendra ses œufs et ses oisillons, malgré son apparente invisibilité (Burger et Gochfeld, 1996; Degtyarev *et al.*, 1997), et adoptera envers les humains des comportements de défense semblables à ceux des sternes (Mallory *et al.*, 2006).

On sait peu de choses sur le comportement de la Mouette rosée à l'extérieur de ses aires de reproduction. La présence de petits groupes dispersés s'alimentant le long de la banquise aux côtés de Mouettes de Sabine et dont les membres avaient peu d'interactions entre eux a été signalée. On rapporte que les Mouettes de Bonaparte harcèlent les Mouettes rosées lorsque les deux espèces cherchent de la nourriture à proximité l'une de l'autre (obs. pers.), mais ce harcèlement est généralement momentané.

Adaptabilité

Le niveau de tolérance de la Mouette rosée aux perturbations anthropiques est inconnu. Les perturbations causées par les ornithologues, les photographes et les touristes sont une menace potentielle pour la Mouette rosée au Canada (Macey, 1981). Les tendances qui émergent des sites de nidification de Churchill sont une indication des niveaux de tolérance de cette espèce. Au moins un nid a été abandonné à Churchill parce qu'un photographe se tenait trop près (Alvo *et al.*, 1996). Des reproductions réussies ont toutefois été signalées à proximité de camps de chasse en Russie (Alvo *et al.*, 1996). Ces contradictions témoignent de la nécessité d'étudier la tolérance aux niveaux de perturbations à tous les stades du cycle de reproduction de l'espèce.

TAILLE ET TENDANCES DES POPULATIONS

Activités de recherche

La découverte de deux des sites connus de reproduction de la Mouette rosée au Canada (îles Cheyne et Churchill) a été un coup de chance et non le fruit de recherches systématiques et organisées. Le couple qui nichait sur l'île Prince-Charles en 1997 a été repéré dans le cadre de relevés terrestres et aériens intensifs menés pour les îles Prince-Charles et Air Force au cours des étés de 1996 et de 1997 (Bechet *et al.*, 2000). A. J. Gaston (comm. pers., 2006), qui a effectué des relevés dans certaines parties de l'île Prince-Charles dans les années 1980, affirme que « la découverte de ce site de nidification est le résultat du premier relevé terrestre à être mené sur une île de la taille de l'île du-Prince-Édouard. D'autres îles du bassin Foxe présentant le même type de terrain n'ont jamais fait l'objet de relevés sur le terrain ou tout au plus un petit secteur a été exploré ». La Mouette rosée a été identifiée à deux reprises en 1984 lors de relevés aériens menés dans un secteur différent de l'île Prince-Charles (A. J. Gaston, comm. pers., 2006), quoique l'espèce n'a pas été mentionnée dans les rapports d'autres relevés aériens et des visites effectuées sur l'île (Ellis et Evans, 1960; Reed *et al.*, 1980; Morrison, 1997). Cette information montre toute l'incertitude du statut de cette espèce au Canada.

Le quatrième site connu, celui de l'île sans nom du détroit de Penny, a été découvert à la suite de recherches et de relevés de suivi menés pour les oiseaux marins dans l'Extrême-Arctique canadien (Mallory *et al.*, 2006). Entre 2002 et 2006, le Service canadien de la faune, dans le cadre d'activités de recherche et de suivi pour les oiseaux marins dans l'Extrême-Arctique canadien, a réalisé des relevés de la Mouette rosée sur les sites de nidification connus ou potentiels du Nunavut (Mallory *et al.*, 2006). Les relevés ont été menés sur les îles du détroit de Penny entre le 1^{er} et le 16 juillet, à raison d'une journée chaque année et à bord d'un hélicoptère Bell 206 L4. Dans le détroit de Penny, 16 petites îles ont fait l'objet de relevés, et, entre 2003 et 2006, des relevés ont été réalisés à nouveau sur l'île Seymour et sur les îles Cheyne (Mallory *et al.*, 2006). Ces relevés n'ont pas permis d'observer de Mouettes rosées entre 2002 et 2004, mais les relevés réalisés en 2005 ont donné lieu à la découverte d'une colonie sur une petite île sans nom située à l'est de l'île Crozier, dans le détroit de Penny, un site ayant fait également l'objet de relevés entre 2002 et 2004. En 2006, des couples nicheurs ont été à nouveau observés sur l'île sans nom et sur les îles Cheyne, une première depuis la fin des années 1970 (G. Gilchrist, comm. pers., 2006).

Abondance

Le peu d'information recueillie au cours des 15 dernières années ne permet pas de déterminer si la population mondiale reste stable. Selon des recensements menés dans les aires de nidification de la Sibérie dans les années 1980, la population de Mouettes rosées compterait environ 50 000 individus (Degtyaryev, 1991), soit un chiffre beaucoup plus élevé que celui de 10 000 individus sexuellement matures estimé dans les années 1970 (Borodin *et al.*, 1978, cité dans Macey, 1981). À la fin des années 1980, la

population de Mouettes rosées des eaux de l'Alaska en septembre et en octobre était estimée à au moins 20 000 individus (Divoky *et al.*, 1988) et le mouvement de migration vers l'est, à la pointe Barrow, en 1984, était estimé à au moins 15 000 individus (Alvo *et al.*, 1996). En 1970, la population pélagique le long de la banquise dans la mer de Tchoukotka a été estimée à entre 20 700 et 38 000 individus (Divoky, 1988). Au plus 4 300 individus ont été observés en train de s'alimenter en groupe à la pointe Barrow le 29 septembre 1976 (Kessel et Gibson, 1978). La population mondiale a été considérée comme stable sur la base des oiseaux en migration observés à la pointe Barrow, en Alaska, dans les années 1980 (Divoky *et al.*, 1988; Alvo *et al.*, 1996).

Au Canada, la Mouette rosée est présente par petites populations éparpillées dans le Bas-Arctique et dans l'Extrême-Arctique. La population reproductrice totale connue comptait chaque année entre 0 et 10 couples. Toutefois, comme le précise A. J. Gaston (comm. pers., 2006), « compte tenu de l'immense habitat disponible encore inexploré, l'espèce compte peut-être à l'heure actuelle des centaines d'individus reproducteurs; cela dit, il est impossible de prétendre que nous connaissons quoique ce soit sur les tendances de la population actuelle sur la base des sites très éparpillés où les populations ont fait l'objet d'un certain suivi, c'est-à-dire à Churchill en d'autres termes. [...] Vu l'habitat potentiel de reproduction présent au Canada et la nature apparemment itinérante de l'espèce, je suis certain qu'il existe plusieurs autres sites que nous n'avons tout simplement pas encore trouvés ».

Churchill, Manitoba

Les signalements de Mouettes rosées ont été plus fréquents et plus continus dans le secteur de Churchill que partout ailleurs au Canada (R. Koes, comm. pers., 2006). Depuis l'observation initiale de 1978, soit celle d'un adulte photographié et observé entre le 18 et le 23 juin (Manitoba Avian Research Committee, 2003), l'espèce a été enregistrée presque chaque année et des nids ont été documentés sur le site Akudlik dans les années 1980 et plus haut sur la rivière Churchill au cours des récentes années (Alvo *et al.*, 1996; Manitoba Avian Research Committee, 2003; R. Koes, comm. pers., 2006; site ZICO MB 003). Depuis 1980, la population de Churchill a compté entre un et cinq couples, et le plus grand nombre de nids connus a été de cinq en 1982.

Depuis le milieu des années 1990, il semble que les Mouettes rosées aient abandonné le site traditionnel de Churchill. Des couples nicheurs ont été signalés de manière continue en amont de l'endroit où prend fin la route d'Hydro Manitoba (R. Koes, comm. pers., 2006) et il y avait apparemment cinq nids à cet endroit en 2002. Les emplacements des nids ayant été tenus secrets (le cas échéant) après le milieu des années 1980, le portrait annuel du statut de l'espèce à Churchill est donc incomplet. Un seul oiseau a été signalé certaines années et jusqu'à quatre certaines autres (R. Koes, comm. pers., 2006). Par exemple, quatre oiseaux ont été signalés en 2005. Parmi les autres enregistrements faits dans l'habitat convenable au Manitoba, il y a deux adultes observés par J. D. Reynolds, le 10 juin 1984, dans la baie de La Pérouse, alors qu'ils volaient vers la terre à partir de la baie d'Hudson (Alvo *et al.*, 1996).

Les spécimens du site de Churchill sont conservés au Musée canadien de la nature (CMNAV 70983, 71120 et 71121, adultes en juillet 1980 et 1981, et E4311 et E4781, œufs recueillis en 1981 et en 1988; M. Gosselin, comm. pers., 2006). Deux oisillons ont été recueillis en 1982 et un en 1983; ils se trouvent maintenant dans la collection du Manitoba Museum (R. Koes, comm. pers., 2006).

Îles Cheyne, Nunavut

Au total, 3 couples ont niché sur les îles en 1976 et 6 couples nicheurs et 8 autres oiseaux individuels s'y trouvaient en 1978, pour un maximum de 20 oiseaux (Macey, 1981). Il est possible que ces oiseaux aient niché à cet endroit pendant plusieurs années (MacDonald, 1978; Alvo *et al.*, 1996). Bien qu'aucun nid n'ait été observé sur les îles en 1977 et en 1979, des oiseaux y ont été observés en 1974 et en 1979 (Macey, 1981). Des relevés additionnels réalisés en 1986 (Alvo *et al.*, 1996) et entre 2002 et 2005 (Mallory *et al.*, 2006) n'ont pas permis d'observer de Mouettes rosées. Toutefois, en 2006, 3 couples ont été observés à des endroits où ils avaient déjà niché (G. Gilchrist, comm. pers., 2006).

Bien que les trois îles aient été utilisées pour la nidification, les Mouettes rosées ne s'y sont reproduites régulièrement à aucun endroit. Des Mouettes rosées, apparemment déjà en couples, arrivaient au début de juin et la nidification était généralement achevée à la mi-juillet. Les tentatives de reproduction semblent avoir échoué, quoiqu'un juvénile a été observé en vol au-dessus de l'île Bathurst en 1979 (MacDonald, 1978; Macey, 1981; Alvo *et al.*, 1996). Les polynies présentes sur le côté est du détroit de Penny semblent offrir une importante aire d'alimentation aux mouettes (catalogue des sites ZICO canadiens, 2006).

Île sans nom dans le détroit de Penny

Une colonie jusque-là inconnue de 4 et possiblement de 5 couples nicheurs a été découverte sur une île sans nom du détroit de Penny en 2005 (Mallory *et al.*, 2006) et un couple en nidification a été observé au même endroit en 2006 (G. Gilchrist, comm. pers., 2006). Cet emplacement se trouve à seulement 80 km des sites de nidification des îles Cheyne. Des relevés ont également été menés sur l'île entre 2002 et 2004, mais aucun oiseau n'a été repéré. Mallory *et al.* (2006) font remarquer que la présence dans l'Extrême-Arctique canadien de la Mouette rosée semble être intermittente et que les oiseaux changent peut-être de sites de nidification pour échapper aux prédateurs ou à cause des conditions annuelles de neige et de glace.

Île Prince-Charles

Bechet *et al.* (2000) ont observé un couple nicheur dans la portion nord-ouest de l'île Prince-Charles le 8 juillet 1997, soit à un endroit situé à seulement 200 km du lieu où a été capturé le premier spécimen en 1823, sur la côte est de la péninsule de Melville. Aucun autre oiseau n'a été observé sur l'île Prince-Charles ni sur les îles proches lors de relevés aériens et terrestres menés en 1996 et en 1997, et il n'y a aucune information sur l'occupation de l'île Prince-Charles pour les années récentes.

Fluctuations et tendances

Le petit nombre de Mouettes rosées sur chacun des sites canadiens empêche toute analyse des fluctuations et des tendances. Les occurrences de nidification dans l'Extrême-Arctique ne sont pas constantes d'une année à l'autre, probablement en raison de variables comme la pression des prédateurs et les conditions de neige et de glace. Il est indiqué dans le Plan nord-américain de gestion de la sauvagine (2002) que l'espèce connaît un déclin apparent, mais aucune précision n'est donnée à cet égard.

Effet d'une immigration de source externe

La population reproductrice connue de Mouettes rosées du Canada et du Groenland représente moins de 1 p. 100 de la population reproductrice mondiale. Le statut actuel de la population mondiale de Mouettes rosées est inconnu. Des rapports ayant documenté les populations dans les années 1980 indiquent que la population mondiale de Mouettes rosées compterait environ 50 000 individus et qu'elle n'a pas changé de manière significative depuis la fin du XIX^e siècle (Alvo *et al.*, 1996). Il est clair qu'une immigration à partir de la population de la Sibérie est possible, mais on ne sait toutefois pas si les individus nichant au Canada font partie de la population reproductrice mondiale ou encore d'une population reproductrice distincte et séparée des aires de nidification importantes de la Sibérie.

FACTEURS LIMITATIFS ET MENACES

Activités industrielles

Les forages pétroliers dans les mers de Beaufort et de Tchoukotka sont une menace potentielle (Burger et Gochfeld; 1996, Alvo *et al.*, 1996). Les concentrations d'oiseaux se dirigeant en septembre et en octobre vers l'est à destination de la mer de Beaufort, puis vers les mers de Béring et de Tchoukotka, rendent l'espèce vulnérable aux déversements d'hydrocarbures, directement ou par la réduction de la disponibilité des proies (Alvo *et al.*, 1996). Les sites de reproduction canadiens sont relativement éloignés et ne sont donc pas vulnérables à l'heure actuelle au développement industriel. Cela dit, il y a d'importantes réserves de pétrole et de gaz dans l'Arctique canadien qui pourraient être exploitées à l'avenir.

Changements climatiques

Vu la rapidité avec laquelle les changements climatiques affectent l'Arctique, toute espèce tributaire adaptée à cette région devrait être considérée comme visée par une menace imminente (A. J. Gaston, comm. pers.; Pearson *et al.*, 2006). Les régimes annuels des glaces et de la neige sont probablement d'importants facteurs limitatifs qui influencent chaque année la décision de se reproduire, la présence d'eaux libres à proximité du site de nidification étant essentielle. Les événements climatiques comme les inondations et les périodes de températures froides peuvent également affecter considérablement la reproduction (Macey *et al.*, 1981). Par exemple, en 1986, de fortes tempêtes de pluie ont tué cinq oisillons sur six dans une population de la Sibérie (Densley, 1988). Par conséquent, les changements climatiques menacent d'une manière encore inconnue l'écologie de reproduction de la Mouette rosée.

Perturbations anthropiques

Les perturbations anthropiques sont une menace potentielle pour la Mouette rosée au Canada (Macey, 1981). La découverte de Mouettes rosées à Churchill en 1978 est attribuable au fait que cet endroit compte parmi les destinations arctiques et subarctiques les plus populaires auprès des ornithologues et des photographes (Hamel, 2002). Au moins un nid a été abandonné parce qu'un photographe se tenait trop près (Alvo *et al.*, 1996). Néanmoins, des reproductions réussies ont été signalées à proximité de camps de chasse en Russie (Alvo *et al.*, 1996), alors qu'on estime que des observateurs s'étant tenus à moins de 100 m d'un nid auraient perturbé les oiseaux (Béchet *et al.*, 2000).

Dans le secteur de Churchill, des nids ont été signalés de manière continue en amont de l'endroit où prend fin la route de la Manitoba Hydro (R. Koes, comm. pers.; Pearson *et al.*, 2006). Bien qu'ils soient plus éloignés que le site Akudlik, les nouveaux sites sont tout de même vulnérables aux perturbations causées par les hydroglisseurs et les hélicoptères qui longent la rivière vers le sud. L'éloignement des sites de reproduction du Nunavut assure une certaine protection aux Mouettes rosées nicheuses.

Il y a probablement toujours un marché noir d'œufs de Mouettes rosées, ceux-ci étant une précieuse acquisition pour les oologistes; leur valeur était estimée de 10 000 dollars à 20 000 dollars sur le marché noir au début des années 1980 (Alvo *et al.*, 1996). Le vol d'un nid et de ses œufs en 1981 prouve le trafic continu des œufs d'oiseaux (Alvo *et al.*, 1996).

Destruction de l'habitat

Des quatre sites de nidification connus de la Mouette rosée au Canada, les trois se trouvant dans l'Extrême-Arctique sont sans doute assez bien protégés des modifications de l'habitat, mais le site de Churchill y est peut-être vulnérable. Les rumeurs selon lesquelles Manitoba Hydro aurait inondé le marais Akudlik en 1984 (Alvo *et al.*, 1996) semblent ne pas être fondées. On ne sait pas encore pourquoi les oiseaux ont déplacé leur site de nidification dans la région de Churchill.

IMPORTANCE DE L'ESPÈCE

Avant les années 1980, la Mouette rosée présentait un attrait remarquable pour les ornithologues en raison de sa rareté (Manitoba Avian Research Committee, 2003; Berger, 2005; ENature, 2006). La découverte de Mouettes rosées nicheuses à Churchill a insufflé une nouvelle vigueur à l'économie de la collectivité, les ornithologues, les naturalistes et les photographes y affluant depuis (Macey, 1981; Alvo *et al.*, 1996; Newton *et al.*, 2002; R. Koes, comm. pers., 2006).

CONNAISSANCES TRADITIONNELLES AUTOCHTONES

La chasse à la Mouette rosée à des fins de subsistance est probablement négligeable au Canada, mais on sait que des oiseaux sont abattus à la pointe Barrow et que les Inuits de l'Alaska chassent les oiseaux migrateurs pour se nourrir (Macey, 1981; Burger et Gochfeld, 1996). De manière générale, l'espèce ne semble jouer qu'un rôle mineur dans la vie des Inuits de l'Arctique canadien. Mallory *et al.* (2001) ont interrogé des chasseurs inuits de collectivités du sud de l'île de Baffin. Ces chasseurs connaissaient bien la Mouette rosée, qu'ils observent peut-être lorsque les oiseaux migrent à partir des colonies du bassin Foxe. Ils ont toutefois mentionné que l'espèce était très peu commune.

PROTECTION ACTUELLE OU AUTRES DÉSIGNATIONS DE STATUT

La Mouette rosée a été désignée espèce préoccupante par le COSEPAC en avril 1981. Ce statut a été examiné et confirmé en avril 1996, puis réexaminé et modifié à une désignation d'espèce menacée en novembre 2001. L'article 33 de la *Loi sur les espèces en péril* (LEP) interdit d'endommager ou de détruire la résidence d'une espèce inscrite comme menacée, en voie de disparition ou disparue du pays. En plus de la protection de la LEP, l'espèce est protégée par la *Loi de 1994 sur la convention concernant les oiseaux migrateurs*. La chasse et la collecte d'œufs, de nids et d'oiseaux sont interdites en vertu de ces lois au Canada et aux États-Unis. La Mouette rosée est protégée en vertu de la *Loi sur les parcs nationaux* du Canada dans le parc national Wapusk, mais la nidification de l'espèce n'a pas été observée à cet endroit.

La Mouette rosée est considérée vulnérable/apparemment non en péril (*vulnerable/apparently secure*) (NatureServe, 2005 : G3G4 au Canada : Manitoba et aux États-Unis : Alaska) et non menacée à l'échelle mondiale (*not globally threatened*) (Burger et Gochfeld, 1996). L'espèce est désignée comme menacée en vertu de l'Annexe 1 de la *Loi sur les espèces en péril* et est considérée rare à l'échelle nationale (N2B) et gravement en péril (*critically imperiled*) au Manitoba (S1B) (NatureServe, 2004). À l'échelle mondiale, l'espèce est cotée G3G4, c'est-à-dire vulnérable (*vulnerable*), et son statut national n'a pas été évalué aux États-Unis, sauf en Alaska, où elle est cotée S3N, soit également vulnérable (*vulnerable*).

RÉSUMÉ TECHNIQUE

Rhodostethia rosea

Mouette rosée

Ross's Gull

Répartition au Canada : Territoire du Nunavut et Manitoba

Information sur la répartition	
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Superficie de la zone d'occurrence (km²) au Canada</i> Calculée en incluant les zones de tous les sites de reproduction, y compris les sites historiques (p. ex. les îles Cheyne). 	300 000 km ²
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Préciser la tendance (en déclin, stable, en croissance, inconnue).</i> 	Inconnu
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Y a-t-il des fluctuations extrêmes dans la zone d'occurrence (ordre de grandeur > 1)?</i> 	Non
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Superficie de la zone d'occupation (km²)</i> Calculée selon les quatre sites de reproduction connus et un rayon de 50 km autour de chaque site. 	31 000 km ²
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Préciser la tendance (en déclin, stable, en croissance, inconnue).</i> 	Inconnue
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Y a-t-il des fluctuations extrêmes dans la zone d'occupation (ordre de grandeur > 1)?</i> 	Non
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Nombre d'emplacements actuels connus ou inférés.</i> 	3 sites connus en 2005 et 2006 : Churchill, détroit de Penny, îles Cheyne
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Préciser la tendance du nombre d'emplacements (en déclin, stable, en croissance, inconnue).</i> 	Inconnue
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Y a-t-il des fluctuations extrêmes du nombre d'emplacements (ordre de grandeur > 1)?</i> 	Non
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Tendances en matière d'habitat : préciser la tendance de l'aire, de l'étendue ou de la qualité de l'habitat (en déclin, stable, en croissance ou inconnue).</i> 	Stable
Information sur la population	
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Durée d'une génération (âge moyen des parents dans la population : indiquer en années, en mois, en jours, etc.).</i> 	> 10 ans
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Nombre d'individus matures (reproducteurs) au Canada (ou préciser une gamme de valeurs plausibles).</i> 	Plus de 20 individus observés, possiblement davantage
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Tendance de la population quant au nombre d'individus matures en déclin, stable, en croissance ou inconnue.</i> 	Inconnue, mais possiblement stable
<ul style="list-style-type: none"> • <i>S'il y a déclin, % du déclin au cours des dernières/prochaines dix années ou trois générations, selon la plus élevée des deux valeurs (ou préciser s'il s'agit d'une période plus courte).</i> 	Inconnu
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Y a-t-il des fluctuations extrêmes du nombre d'individus matures (ordre de grandeur > 1)?</i> 	Non
<ul style="list-style-type: none"> • <i>La population totale est-elle très fragmentée (la plupart des individus se trouvent dans de petites populations, relativement isolées [géographiquement ou autrement] entre lesquelles il y a peu d'échanges, c.-à-d. migration réussie de ≤ 1 individu/année)?</i> 	Oui, selon les groupes connus
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Préciser la tendance du nombre de populations (en déclin, stable, en croissance, inconnue).</i> 	Stable
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Y a-t-il des fluctuations extrêmes du nombre de populations (ordre de grandeur > 1)?</i> 	Non

<ul style="list-style-type: none"> • Énumérer les populations et donner le nombre d'individus matures dans chacune : 1 : Churchill – 4 (2005); 2 : détroit de Penny – 10 (2005); 3 : îles Cheyne – 6 (2006); 4 : île Prince-Charles - ? 	
Menaces (réelles ou imminentes pour les populations ou les habitats)	
<ul style="list-style-type: none"> • Développement industriel • Perturbation par l'homme • Changements climatiques 	
Effet d'une immigration de source externe	
<ul style="list-style-type: none"> • <i>L'espèce existe-t-elle ailleurs (au Canada ou à l'extérieur)?</i> Il existe une importante population reproductrice en Sibérie; la tendance est inconnue, mais elle est possiblement stable. 	
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Une immigration a-t-elle été constatée ou est-elle possible?</i> 	Oui
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Des individus immigrants seraient-ils adaptés pour survivre au Canada?</i> 	Oui
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Y a-t-il suffisamment d'habitats disponibles au Canada pour les individus immigrants?</i> 	Oui
<ul style="list-style-type: none"> • <i>La possibilité d'une immigration de populations externes existe-t-elle?</i> 	Oui
Analyse quantitative :	Sans objet
Statut existant	
COSEPAC : Menacée (2001 et 2007)	

Statut et justification de la désignation

Statut : Menacée	Code alphanumérique : Correspond au critère de la catégorie « en voie de disparition », D1, mais est désignée « menacée », D1, car il y a possibilité d'une immigration de source externe et parce que plus d'oiseaux semblent se trouver dans des aires ne faisant pas l'objet de relevés.
Justification de la désignation Cette espèce est présente au Canada en petit nombre et à très peu d'emplacements. Parmi les menaces qui pèsent sur elle, on compte les perturbations dans certaines aires de reproduction et des modifications dans le régime des glaces et de la neige liées aux changements climatiques.	
<u>Applicabilité des critères</u>	
Critère A (Population globale en déclin) : Ne correspond pas au critère.	
Critère B (Petite aire de répartition, et déclin ou fluctuation) : Ne correspond pas au critère.	
Critère C (Petite population globale et déclin) : Ne correspond pas au critère.	
Critère D (Très petite population ou aire de répartition limitée) : Correspond au critère de la catégorie « en voie de disparition » parce que la population connue compte moins de 250 individus matures.	
Critère E (Analyse quantitative) : Aucune analyse quantitative.	

REMERCIEMENTS ET EXPERTS CONTACTÉS

- A.J. Gaston (Ph.D.), Environnement Canada, Service canadien de la faune, Centre national de la recherche faunique, 1125, Colonel By Drive (Raven Road), Ottawa (Ontario) K1A 0H3
- H. Grant Gilchrist (Ph.D.), Environnement Canada, Service canadien de la faune, Division de la conservation de l'environnement du Nord, 1125, Colonel By Drive, Raven Road, Carleton University, Ottawa, (Ontario) K1A 0H3
- Lindsay Armer, Technicienne, Oiseaux de terre, Service canadien de la faune, #301, 5204-50th Ave, Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest) X1A 1E2
- Angela McConnell, Service canadien de la faune, Direction de la conservation de l'environnement – Région de l'Ontario, 4905 Dufferin Street, Toronto (Ontario) M3H 5T4
- Katherine Thiesenhausen, Resource Biologist, Conseil consultatif de la gestion de la faune (Territoires du Nord-Ouest), Inuvialuit Renewable Resource Committees, Box 2120, Inuvik (Territoires du Nord-Ouest) X0E 0T0
- Michel Gosselin, Responsable des collections, Division des vertébrés, Musée canadien de la nature, 1740, chemin Pink, Aylmer (Québec)
- Jody Snortland, Executive Director, Sahtu Settlement, Sahtú Renewable Resources Board, Box 134, Tulita (Territoires du Nord-Ouest) X0E 0K0
- Amy Thompson, Special Projects Biologist, Gwich'in Renewable Resource Board, PO Box 2240, Inuvik (Territoires du Nord-Ouest)
- Lara Cooper, Canadian Science Advisory Secretariat, Pêches et Océans Canada, Station biologique de St. Andrews, 531 Brandy Cove Road, St. Andrews (Nouveau-Brunswick) E5B 2L9
- Mark Mallory, biologiste des oiseaux de mer, Service canadien de la faune, Environnement Canada, Box 1714, édifice Qimugjuk, 969, Iqaluit (Nunavut) X0A 0H0
- Andrew Boyne, chef adjoint, Rétablissement des espèces en péril, Service canadien de la faune, Environnement Canada, 45 Alderney Drive, Dartmouth (Nouvelle-Écosse) B2Y 2N6
- Diane L. Amirault, biologiste de la faune, programme sur les espèces en péril, Service canadien de la faune, Environnement Canada, C. P. 6227, Sackville (Nouveau-Brunswick) E4L 1G6
- David F. Fraser, Endangered Species Specialist, Biodiversity Branch, Ministry of Air, Land and Water Protection, Victoria (Colombie-Britannique)
- Michael Settington, biologiste des écosystèmes, ministère de l'Environnement, gouvernement du Nunavut, C. P. 120, Arviat (Nunavut) X0C 0E0
- Daniel Banville, biologiste, coordonnateur provincial, espèces fauniques menacées et vulnérables, Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Secteur Faune Québec, Direction du développement de la faune
930, chemin Sainte-Foy, QC G1S 2L4
- Gordon Court, Provincial Wildlife Status Biologist, Fish and Wildlife Division, SRD, Great West Life Building , 9920-108 St., Edmonton (Alberta) T5K 2M4
- Frances Bennett, Zoologist, Saskatchewan Environment, Saskatoon (Saskatchewan)

David Christie, conservateur, Musée du Nouveau-Brunswick, Mary's Point, Albert Co.
(Nouveau-Brunswick)

Sean Blaney, botaniste et assistant directeur, Centre de données sur la conservation du
Canada Atlantique, C. P. 6416, Sackville (Nouveau-Brunswick) E4L 1C6.

Karine Picard, coordonnatrice, Division des espèces en péril, Service canadien de la
faune, Environnement Canada - Région du Québec, Sainte-Foy (Québec)

Katrina Stipeck, Centre de données sur la conservation de la Colombie-Britannique,
Ministry of Environment, Victoria (Colombie-Britannique)

Ann Riemer, Acting Manager, Ecological Assessment Unit, Resource Stewardship
Branch, Saskatchewan Environment

Graham Van Tighem, A/Executive Director, Yukon Fish and Wildlife Management
Board, Whitehorse (Yukon)

Ian McLaren, Department of Biology, Dalhousie University, Halifax (Nouvelle-Écosse)
B3H 4J1

Bruce Mactavish, 37 Waterford Bridge Road, St. John's (Terre-Neuve) A1E 1C5.

Cameron Eckert, Conservation Biologist, Yukon Department of Environment,
Government of Yukon, Box 2703, Whitehorse (Yukon) Y1A 2C6

Rudolf Koes, 135 Rossmere Cr., Winnipeg (Manitoba) R2K 0G1.

Don Sutherland, zoologiste, patrimoine naturel, Centre d'information sur le patrimoine
naturel, section de la biodiversité, poisson et faune, ministère des Richesses
naturelles de l'Ontario, 300 Water St., C. P. 7000 Peterborough (Ontario) K9J 8M5

Peter L. Achuff, Species Assessment Biologist, Ecological Integrity Branch
Parcs Canada, parc national du Canada des Lacs-Waterton, Waterton Park
(Alberta) T0K 2M0

SOURCES D'INFORMATION

- Abraham, K. F. 1984. Ross' Gull: new to Ontario. *Ontario Birds* 2:116-119.
- Alvo, R., D. McRae, S. Holohan et G. Divoky. 1996. Updated Status Report on the
Ross's Gull, *Rhodostethia rosea*, in Canada. Comité sur le statut des espèces
menacées de disparition au Canada. 12 p.
- Banville, D. 2006. Comm. pers.
- Bechet, A., J. L. Martin, P. Meister et C. Rabouam. 2000. Second breeding site for
Ross's Gull. *Arctic* 53:234-236.
- Berger, C. 2005. Ten Most Wanted. *National Wildlife* 43:36-45.
- Blomqvist, S., et M. Elander. 1981. Sabine's Gull (*Xema sabini*), Ross's Gull
(*Rhodostethia rosea*) and Ivory Gull (*Pagophila eburnea*). Gulls in the Arctic: A
Review. *Arctic* 34:122-132.
- BSIMPI 2002. Ecological assessment of the Beaufort Sea. North/South Consultants and
Inuvialuit Cultural Resource Centre, Winnipeg et Inuvik. 77 p.
- Burger, J., et M. Gochfeld. 1996. Family Laridae. IN Del Hoyo *et al.* éds. (1996).
Handbook of Birds of the World, Vol. 3. éditions Lynx, Barcelone.
- Chartier, B., et F. Cooke. 1980. Ross's Gulls (*Rhodostethia rosea*) nesting at Churchill
(Manitoba) CANADA, *American Birds* 34:839-841.

- COSEPAC 2001. COSEWIC assessment and update status report on the Ross's Gull *Rhodostethia rosea* in Canada. Comité sur la situation des espèces en péril au Canada, Ottawa. v + 13 p.
- Cramp, S. Editor. Handbook of the Birds of Europe, the Middle East and North Africa. Vol. 3. Oxford Univ. Press, Oxford.
- David, N. 1996. Liste commentée des oiseaux du Québec. Association québécoise des groupes d'ornithologues.
- Degtyarev, A. G. 1991. A method of airborne census of Ross Gull, *Rhodostethia rosea*, in Yakut Tundras. *Zoologichesky Zhurnal* 70:81-85.
- Degtyarev, A. G., Y. V. Labutin et Y. Y. Blohin. 1997. Ross's Gull *Rhodostethia rosea*: Notes on its migration and on peculiarities in its reproductive cycle near the limit of its distribution. In Russian. *Zoological Journal* 66:1873-1885.
- Densley, M. 1988. James Clark Ross and Ross's Gull – a review. *Naturalist* 113:85-102.
- Densley, M. 1991. Ross's Gulls in Siberia. *Dutch Birding* 13:168-175.
- Divoky, G. L. 1976. The pelagic feeding habits of Ivory and Ross' Gulls. *Condor* 78:85-90.
- Divoky, G. J. 1988. The distribution and abundance of birds in the eastern Chukchi Sea in late summer and early fall. In Environmental Assessment, Alaska Continental Shelf, Final Report. BLM, NOAA, OCSEAP, Anchorage (Alaska)
- Divoky, G. J., G. A. Sanger, S. A. Hatch et J. C. Haney. 1988. Fall migration of Ross's Gull (*Rhodostethia rosea*) in Alaskan Chukchi and Beaufort Seas. OCS Study MMS 88-0023. 119 p.
- Ehrlich, P., D. Dobkin et D. Wheye. 1988. The Birders Handbook: A Field Guide to the Natural History of North American Birds. New York: Simon and Schuster Inc.
- Ellis, D. V., et J. Evans. 1960. Comments on the distribution and migration of birds in Foxe Basin, Northwest Territories. *Can. Field-Nat.* 74:59-70.
- Fisher, J., et R. Lockley. 1954. Sea-birds. Houghton Mifflin, Boston.
- Fraser, D. 2006. Comm. pers.
- Gaston, A. J. 2006. Comm. pers.
- Gaston, A. J., R. Dekker, F. G. Cooch et A. Reed. 1986. The distribution of larger species of birds breeding on the coasts of Foxe Basin and northern Hudson Bay, Canada. *Arctic* 39:285-296.
- Gilchrist, G. 2006. Comm. pers.
- Godfrey, W. E. 1986. Les oiseaux du Canada, Musées nationaux du Canada, Ottawa.
- Gosselin, M. 2006. Comm. pers.
- Hamel, C. 2002. Status Summary for the Ross's Gull, Centre de données sur la conservation du Manitoba, Winnipeg (Manitoba)
- Hines, J. 2006. Comm. pers.
- Hjort, C., A. Gudmundur, et M. Elander. 1997. Ross's Gulls in the Central Arctic Ocean. *Arctic* 50:289-292.
- Kessel, B. et D. D. Gibson. 1978. Status and distribution of Alaska birds. *Studies in Avian Biology* 1; 100 p.
- Koes, R. F. 2006. Comm. pers.
- Linegar, P. 2006. Comm. pers.
- MacDonald, S. D. 1978. First breeding record of Ross's gull in Canada. *Proceedings of the Colonial Waterbird Group* 1978:16.

- Macey, A. 1981. Status Report on the Ross's Gull, *Rhodostethia rosea*, in Canada, Comité sur le statut des espèces menacées de disparition au Canada. 24 p.
- Mallory, M. L., J. Akearok et A. J. Fontaine. 2001. Community knowledge on the distribution and abundance of species at risk in southern Baffin Island (Nunavut) CANADA. rapport technique du Service canadien de la faune, n° 363, 68 p.
- Mallory, M. L. et G. Gilchrist. 2003. Marine birds breeding in Penny Strait and Queens Channel (Nunavut) CANADA, *Polar Research* 22:299-303
- Mallory, M. L., H. G. Gilchrist, et C. L. Mallory. 2006. Ross's Gull (*Rhodostethia rosea*) breeding in Penny Strait (Nunavut) CANADA, *Arctic* 59:319-321.
- Manitoba Avian Research Committee 2003. The Birds of Manitoba. Manitoba Naturalist Society, Winnipeg (Manitoba)
- McLaren, I. 2006. Comm. pers.
- Meltofte, H., C. Edelstam, G. Granstrom, J. Hammar et C. Hjort. 1981. Ross' Gulls in the Arctic ice pack. *British Birds* 74:316-320.
- Morrison, R. I. G. 1997. The use of remote sensing to evaluate shorebird habitats and populations of Prince Charles Island, Foxe Basin, CANADA, *Arctic* 50:55-75.
- NatureServe. 2005. NatureServe Explorer: An online encyclopedia of life [application Web], version 3.1, NatureServe, Arlington (Virginie), Accessible à l'adresse <http://www.natureserve.org/explorer> [consulté en avril 2006]
- Newton, S. T., H. Fast et T. Henley 2002. Sustainable development for Canada's Arctic and Subarctic communities: a backcasting approach to Churchill. *Arctic* 55:281-290.
- Rand, A. L. 1947. Notes on some Greenland Birds. *Auk* 64:281-284.
- Reed, A., P. Dupuis, K. Fisher et J. Mosher. 1980. An aerial survey of breeding geese and other wildlife in Foxe Basin and northern Baffin Island (Territoires du Nord-Ouest), juillet 1979, Service canadien de la faune, cahier de biologie numéro 114, 21 p.
- Richards, J. 2006. Comm. pers.
- Royston, S., I. L. Jones et S. M. Carr. 2006. Comparative analysis of genetic structure in two rare Arctic gull species: Ivory Gull (*Pagophila eburnean*) and Ross's Gull (*Rhodostethia rosea*). Pacific Seabird Group 33rd Annual Meeting, Girdwood (Alaska) 2006.
- Semenchuk, G. P. 1992. The Atlas of Breeding Birds of Alberta. Federation of Alberta Naturalists, Edmonton (Alberta)
- Smith, A. R. 1996. Atlas of Saskatchewan Birds. Environnement Canada et Nature Sask., Regina.
- Stenhouse, I. J., K. Truman et K. Allard. 2001. Sightings of Steller's Eider at East Bay, Southampton Island, Nunavut. *Birders Journal* 10:160-163.
- Sutherland, D. 2006. Comm. pers.
- Thiesenhausen, K. 2006. Comm. pers.
- Thomson, A. 2006. Comm. pers.
- Zubakin, V.A., A. A. Kischinski, V. E. Flint, et V. O. Avdanin. 1990. *Rhodostethia rosea* Rosenmove. In: Ilichev, V. D., et Zubakin, V. A. éds. Handbuch der vogel der Sovjetunion 6. Wittenberg: A. Ziemsen Verlag.

SOMMAIRE BIOGRAPHIQUE DU RÉDACTEUR DU RAPPORT

Richard Knapton est biologiste de la faune pour Environnement Canada, chargé de cours en ornithologie et en biologie à la University of Alberta, et guide, propriétaire et directeur d'Eagle-Eye Tours Inc. Il détient un diplôme de premier cycle de la Lakehead University, une maîtrise de la University of British Columbia et un doctorat de la University of Manitoba, et a été récipiendaire d'une bourse postdoctorale de la University of Toronto. Chercheur sur le terrain depuis plus de 25 ans, monsieur Knapton a étudié des espèces aussi variées que la Grive de Bicknell, le Faucon émerillon, la Chevêche des terriers, le Cormoran à aigrettes, la Sturnelle des prés, le Bruant chanteur, le Bruant des plaines et le Bruant à gorge blanche. Il est l'auteur de plus de 70 articles sur la répartition, l'écologie et le comportement des oiseaux. monsieur Knapton contribue à de nombreuses initiatives de conservation, notamment au Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (Sous-comité de spécialistes des oiseaux), au programme de rétablissement du Bruant de Henslow et aux programmes Oiseaux en péril et Zones importantes pour la conservation des oiseaux au Canada. Il fait actuellement partie des comités Birds Records et Atlas Records de l'Alberta.